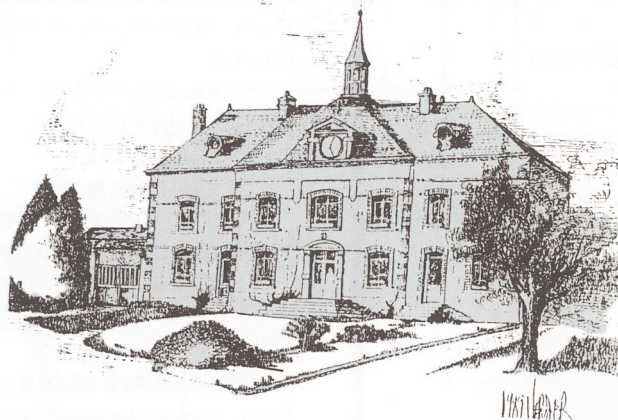


# LE LEODEGARIEN



## BULLETIN MUNICIPAL DE ST LÉGER EN YVELINES

### EDITORIAL DU MAIRE

Cette année 2005 voit la réalisation de nombreux projets.

Que soient ici remerciés, pour leur soutien et leur aide efficace et sans faille l'équipe municipale et en particulier les Maires-adjoints avec qui a été réalisé, chacun dans son domaine, l'ensemble du programme dont voici les points les plus marquants.

• **Valorisation du patrimoine et préservation des richesses**

- Réaménagement et agrandissement de la Maison du Village
- Restauration intérieure de l'église, rénovation des vitraux et des œuvres d'art. Installation d'un chauffage
- Réhabilitation de deux logements communaux Grande Rue pour la location
- Financement de fouilles archéologiques rue Octave Allaire
- Eclairage des courts de tennis.

• **Des équipements pour tous**

- Construction de la Maison des Associations : avec deux grandes salles supplémentaires et un bureau.

• **Aide au logement**

- Aménagement de terrains communaux et vente de parcelles à des habitants du village et en particulier à de jeunes couples.
  - 3 parcelles à la Caserne des pompiers
  - 3 route de Rambouillet
  - 6 autres derrière l'école, accès rue Octave Allaire
  - 1 terrain rue de la Harpe
  - 1 maison à restaurer rue de la Harpe

• **Des routes remises en état et des travaux pour la sécurité routière** en partenariat avec le Conseil Général

- Route de Houdan, rue de la Mairie

• **L'embellissement du village se poursuit**

- Remise en état et en valeur de la place de la Mairie et de ses abords
- Enfouissement des lignes électriques à moyenne tension, enlèvement des poteaux et pylones, avec le concours d'EDF
  - Route de Houdan, route de Nogent, route de Rambouillet
- Plantations d'arbres route de Rambouillet, Carrefour de la Mare Gautier.

• **Une école mieux équipée**

- Dotation en matériel informatique, ADSL et Internet
- Réfection en enrobé d'une partie de la cour

• **Un service à domicile de qualité pour les Aînés**

- Création à St Léger d'une antenne A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

• **Avec une meilleure maîtrise des pollutions, notre eau préservée**

- Mise en place d'un schéma directeur d'assainissement

• **Notre environnement et notre cadre de vie encore mieux protégés**

- Par la procédure de mise en classement de la forêt de Rambouillet en forêt de protection qui est relancée. Interrompus pour des raisons de mise en conformité d'un article du code forestier (nécessitant le vote d'un amendement par le Parlement) les travaux d'étude ont repris et le massif devrait être prochainement classé
- Par notre participation à l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), document d'urbanisme qui prévoira l'aménagement à long terme d'un territoire très vaste regroupant 30 communes.

• **Un budget bien géré qui a permis de substantielles économies de fonctionnement**

Les sommes ainsi dégagées, ajoutées aux subventions obtenues, ont permis la réalisation de ce programme ambitieux.

Rappelons que, comme il s'y était engagé, et cette année encore, le Conseil municipal a diminué régulièrement le taux de la part communale de la taxe d'habitation.

Soyez certains que le dévouement et la détermination de l'équipe municipale ne faibliront pas et qu'elle poursuivra avec rigueur et efficacité la tâche que vous lui avez confiée.

Jean-Pierre Ghibaudo

# La Maison du Village et la Maison des Associations

La Maison du Village a été entièrement réaménagée et agrandie.

Le **hall d'entrée** dispose maintenant d'un bar refait à neuf et d'un vestiaire rationnel.

Une **cuisine** spacieuse et équipée d'un matériel fonctionnel a été construite de façon à s'ouvrir directement sur l'extérieur (pour les livraisons de traiteur par exemple), dans le hall et dans la salle de réception.

Les **toilettes** ainsi que toutes les **entrées** ont été modifiées afin d'être parfaitement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'éclairage, la sonorisation, l'acoustique et la décoration de la **grande salle** (spectacle, réception...) ont fait l'objet d'un soin particulier.

La **scène** et les **coulisses** n'ont pas échappé à la sérieuse rénovation dont elles avaient grand besoin. Du parquet ciré remplace maintenant le carrelage du sol de la petite salle, constituant ainsi un bel ensemble.

A la place de l'ancienne cuisine et de l'entrée, deux locaux fermés vont permettre aux associations d'entreposer du matériel, ce qui leur faisait tant défaut.

Les **deux pièces** situées à l'étage ont retrouvé une nouvelle jeunesse après le passage des maçons et des peintres.

Accolée à la Maison du Village, la Maison des Associations ouvre un **bureau** et **deux nouvelles salles** dont une au rez-de-chaussée destinée à la danse, avec son parquet flottant et ses miroirs.

Dans les prochaines semaines, après le passage des charpentiers et couvreurs, des bordures et des plantations viendront achever l'embellissement des abords, mettant un point final à cette belle réalisation dont la lourde charge a été assumée par Monsieur Michel Robin, Maire-adjoint chargé de l'urbanisme.

Félicitations Michel.

## S O M M A I R E

• Editorial .....	1
• La Maison du Village .....	2
• L'Eglise .....	3
• L'eau - Atelier de Potiers .....	4
• ADMR .....	5
• 10 ans déjà : Peter Townsend.....	6-9
• Le carnet.....	9
• La fête de la St Jean.....	10-11
• Les sapeurs-pompiers .....	11
• Les jeunes ont du talent .....	12
• Le voyage des aînés .....	13
• Du côté des Associations :	
- Association Paroissiale .....	13
- St Léger Jumelage St Léger.com .....	14
- USY .....	15
- St Léger Tonic - Judo Club.....	16
- Les Chemins de la Musique ...	17
- Fédération Française d'équitation Les Ateliers Musicaux.....	18
- UCPA - La Chasse 4 éLans d'espoirs.....	19
• Culture et Loisirs.....	20-22
• Vie pratique.....	23

## Qui peut louer la Maison du Village et comment ?

La Maison du Village, qui peut accueillir 200 personnes debout ou 120 assises autour de tables, est mise gracieusement à la disposition des Associations.

Mais les habitants ont la possibilité de la louer à l'occasion d'une fête familiale (mariage, noces d'or, baptême...).

Les renseignements seront donnés à la Mairie, par le secrétariat.

### Les tarifs actuels sont les suivants :

Utilisation le samedi ou le dimanche ou un jour férié

- 400 euros par jour d'utilisation
- 600 euros pour le week-end

auxquels il faut rajouter un chèque de caution de 800 euros.



## Une église entièrement restaurée

Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, chaque commune est tenue d'entretenir son patrimoine immobilier religieux, heureusement aidée par le Ministère de la Culture, le Conseil Régional et le Conseil Général qui subventionnent les travaux d'entretien et de rénovation à hauteur de 80% en ce qui concerne Saint Léger en Yvelines.

L'église Saint Jean-Baptiste, fort touchée par les caprices du temps, est le seul édifice qui ne soit pas, encore, à l'état de vestige et qui nous reste du passé royal de Saint Léger.

C'est pourquoi la commune a élaboré, dès 1999, un grand chantier de restauration de notre église qui, sans ces interventions, aurait continué à se détériorer lentement et dû, à terme, être fermée par décision administrative en raison de la non conformité aux règles de sécurité applicables aux édifices recevant du public.

En 2000, les travaux de drainage extérieur et de collecte des eaux pluviales ont été achevés ; en 2002 la voûte lambrissée en sous-face de la charpente datant des 12<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles a été restituée en remplacement de la voûte en plâtre réalisée au 19<sup>ème</sup> siècle.

L'aboutissement de ce vaste projet prend forme cette année par la mise en valeur intérieure de l'église qui a été entreprise pour réaménager les dispositions du 19<sup>ème</sup> siècle en faux joints peints sur un enduit au plâtre qui ont perdu, aujourd'hui, leur cohérence avec l'ensemble après les modifications du chœur de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle et la restauration de la voûte du début du 21<sup>ème</sup> siècle.

L'intervention consiste à restaurer les parements intérieurs par un enduit à la chaux : l'enduit au plâtre est pioché dans sa totalité, les murs de la nef sont dégagés de faux pilastres qui marquent l'arcade des chapelles et du portail en bois. La finition polychromée de l'ensemble comprend :

- Un badigeon coloré ocré en partie courante.

- Un badigeon gris en harmonie avec la couleur bleu des vitraux pour souligner largement l'ébrasement et l'encadrement des ouvertures anciennes : portail, arcade des chapelles, baies de la nef et des chapelles.

La mise en valeur intérieure de l'église est complétée par :

### Maçonnerie

- Le confortement de la maçonnerie par des techniques traditionnelles de relancis de moellon, refichage et injection de coulis de chaux.
- La modification de la pente d'appui des baies pour dégager le pied des vitraux.

- Un dallage dans le chœur en complément des lacunes existantes, le rejointoiement, le nettoyage et le traitement de l'épiderme de l'ensemble des sols.

### Menuiserie

- La révision du mobilier et le prolongement de l'estrade des bancs jusqu'à la moitié de la croisée du transept.

### Vitraux

- la révision et le nettoyage des vitraux, comprenant la dépose des panneaux inférieurs pour permettre la modification de l'appui des baies.

### Electricité

- La refonte complète de l'installation électrique.
- La mise en valeur de la voûte lambrissée par des spots disposés aux extrémités des entrants de la charpente.
- Un chauffage par tapis chauffants placés au pied de l'autel, sur les estrades en bois de la nef et dans la chapelle orientale pour l'organiste et les choristes.

Les travaux devraient se terminer fin 2005 ou début 2006. Il ne manque qu'à nettoyer et rendre à leur état d'origine les murs extérieurs mais, c'est une autre histoire ...

**François Venzo**



*Le chantier - août 2005*

## Le saviez-vous ?

**La chaire** qui va être restaurée porte la date de 1743. Ses sculptures ressemblent beaucoup à celles qui ornent les portes du boudoir de Marie-Antoinette au château de Rambouillet. La petite histoire prétend qu'elle aurait été offerte à St Léger par le roi Louis XV ....?

**Le grand tableau** du baptême du Christ datant du 17<sup>ème</sup> siècle est attribué à l'école Martin Fréminet a déjà fait l'objet d'une restauration complète. Il retrouvera sa place dans notre église dès la fin des travaux.

**Les fonds Baptismaux** ont été classés par les Beaux Arts en 1927. Cette cuve de pierre se compose de deux blocs reliés à leur partie supérieure par deux crampons de fer. Elle devait être recouverte d'un dôme en métal ou en bois et serait contemporaine de la fondation de l'église.

**Les vitraux.** Les 21 vitraux qui ornent l'église et ont été restaurés datent de l'année 1875. Un 22<sup>ème</sup> vitrail a été placé au dessous du portail d'entrée en 1988.

**Les cloches.** Trois cloches se balancent à 12 mètres, l'une bicentenaire de 1050 kg chante la note **fa**, les deux autres installées en 1992 chantent le **do** et le **la**. Elles portent les prénoms d'Alexandrine, Nicole et Geneviève Claude.

*D'après le livret "Découvrir le patrimoine" édité par Monsieur Jean-Pierre Roux pour l'Association Paroissiale.*

## Un enjeu environnemental de première importance : PRÉSERVER L'EAU

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose aux communes de conduire une politique d'aménagement et d'assainissement afin de restaurer la qualité des eaux usées et des eaux pluviales sur leur territoire.

Dans un premier temps, il s'agit d'établir un schéma directeur d'assainissement qui délimitera, après enquête publique, différentes zones en particulier les zones d'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif.

Cette tâche a été confiée, sous la direction de Monsieur François Venzo, Maire-adjoint, au Laboratoire Régional de l'Ouest Parisien, qui conduit actuellement l'enquête concernant le dispositif d'assainissement des habitations du village et à laquelle chacun d'entre nous a été invité à répondre.

Dans un deuxième temps, le schéma directeur ayant été approuvé par le Conseil municipal, tous les branchements en zone d'assainissement collectif seront vérifiés et la mise en conformité exigée.

En ce qui concerne les zones d'assainissement non collectif, quel sera le partage des responsabilités ?

### Pour les communes :

- Vérifier la conformité des projets d'installations nouvelles et s'assurer de la bonne exécution des travaux
- Contrôler les installations existantes et, si nécessaire, imposer leur mise en conformité en indiquant aux propriétaires la nature des travaux à effectuer
- Réaliser un contrôle régulier, au moins tous les 4 ans, de l'ensemble des installations.

### Pour les propriétaires :

- Equiper leur logement neuf d'une installation conforme
- Remédier au plus vite aux dysfonctionnements recensés lors du diagnostic des installations existantes

### Pour les occupants du logement :

- Rendre accessible leur installation
- Assurer le bon fonctionnement de la fosse du bac à graisse.

### Pour en savoir plus.....

Monsieur François Venzo a rédigé un document qu'il tient, à la Mairie, à la disposition des personnes intéressées.

## UN ATELIER DE POTIERS DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE A ÉTÉ MIS À JOUR RUE OCTAVE ALLAIRE

L'époque gallo-romaine vient de montrer le bout de son nez au centre du village. Un atelier de potiers datant des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> siècles a été découvert à l'occasion de fouilles archéologiques préventives exigées par le ministère de la culture à la suite du projet de la Commune d'aménager un grand terrain dans une zone particulièrement sensible sur le plan environnemental.



*Elsa Frangin, responsable de l'opération, dans la cave à argile. Cinq à sept archéologues ont travaillé sur le site et ont découvert peu à peu son contenu.*

Tout a commencé en janvier 2004, date à laquelle le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un terrain de 6000 m<sup>2</sup>, derrière l'école, afin de faire échec au projet immobilier d'un promoteur.

Cependant, il a dû accepter l'obligation faite par la loi du 17 janvier 2001 de financer des fouilles archéologiques préventives qui se sont révélées particulièrement fructueuses avec la mise à jour, sur environ 2500 m<sup>2</sup>, d'un grand site de production de céramique datant de l'époque gallo-romaine : une meule, 5 m<sup>3</sup> de céramique, une partie de cave maçonnée, deux fours, quelques objets de la vie quotidienne : vases sigillés, vaisselle courante, mortiers, clefs, boucles de ceinture, spatules.

Les fouilles terminées, beaucoup de questions restent à élucider et vont faire l'objet d'une étude de post-fouille. Le contexte de l'époque sera aussi étudié. La voie romaine de Paris à Chartres passait à côté. Cette découverte permettra peut-être de redessiner le réseau du commerce et des échanges à l'époque gallo-romaine ?

Toujours est-il que les objets trouvés seront restaurés et rendus à la Mairie qui les exposera en témoignage du passé prestigieux de St Léger qui ne compta pas moins de deux châteaux royaux plusieurs siècles plus tard.

### Le bilan pour le village :

Outre l'intérêt archéologique évident des fouilles et malgré leur coût entièrement assumé par la Commune (l'Etat s'étant engagé à verser une forte compensation par l'intermédiaire d'un fond d'aide ... qui n'est toujours pas approvisionné), l'opération dégage un solde très positif.

La commune a pu maîtriser l'aménagement d'une vaste parcelle et préserver l'environnement du cœur du village. 6 terrains constructibles vont être prochainement vendus à des familles de St Léger, pour un premier accès à la propriété ou un changement de résidence ou pour agrandir une propriété voisine.

Quant à la commune, elle gagne en limite de l'école une parcelle qui vient enrichir son patrimoine immobilier.

## Aide à domicile .... Un service de qualité pour nos Aînés

Devant l'allongement de la durée de vie et le désir légitime de nos aînés de demeurer chez eux, la Commune a fait appel à une association spécialisée, l'**A.D.M.R.** (Aide à Domicile en Milieu Rural) et lui a confié l'aide à domicile des Seniors léodégariens.

Malheureusement, l'**A.D.M.R.** des Trois Vallées a dû déposer son bilan en février 2005.

En partenariat avec l'**A.D.M.R.** de Méré, la commune de St Léger a décidé de relever le défi : continuer à assurer aux personnes aidées un service de qualité en apportant une réponse adaptée à chaque besoin.

Rien n'a donc changé pour les bénéficiaires.


Par contre, l'organisation de la nouvelle structure est différente. La partie comptabilité (dont les salaires du personnel) est dévolue à l'**A.D.M.R.** de Méré. La gestion du personnel et des plannings est prise en charge, bénévolement, par Madame Marielle Bouillaud et moi-même. Nous disposons d'un bureau à la Mairie où nous pouvons être contactées, le matin de préférence.

Ce sont encore deux autres personnes du village, Mesdames Chauchis et Docquincourt, qui ont bénéficié d'un emploi à temps complet pour s'occuper de nos aînés.

Le coût horaire est actuellement facturé 17 € aux usagers par l'**A.D.M.R.**

Déduction faite de la contribution financière des différents organismes sociaux (A.P.A., C.N.A.V....) et de la Mairie (2 € de l'heure), le coût réel pour chacun varie entre 0,38 € et 7 € de l'heure.

Andrée Maresq, Maire-adjoint  
chargé des affaires sociales



### ADMR de Méré et Environs

- Recrute des aides à domicile

**Mission :**  
aider les personnes âgées, handicapées ou en sortie d'hospitalisation à bien vivre chez elles.  
En prenant en charge les tâches de la vie quotidienne :  
**ménage, repassage, courses et préparation des repas**

**Profil et motivation :**

- Disponibilité - quelques heures par semaine,
- Goût pour les tâches ménagères,
- Venir en aide aux personnes fragilisées,
- Discrétion et initiatives.


\*\*\*\*\*

- Recherche pour la région

- Pour seconder le responsable, un(e) bénévole chargé(e) de la **Téléalarme (Système Filien / ADMR : mise en place et maintenance)**
- Un(e) bénévole trésorier de l'Association en vue du remplacement du titulaire :  
(Saisie des opérations, balance recettes / dépenses)

**CANDIDATURES À ADRESSER À :**  
✉ ADMR de Méré et Environs  
1, sente de l'Abbaye  
78490 MÉRÉ

Renseignements : 01.34.86.93.90



## 10 ans déjà, Peter Townsend nous quittait

Villes ou villages de France sont toujours fiers et honorés quand ils comptent parmi leurs habitants des personnages célèbres. Saint Léger n'échappe pas à la règle. Peter Townsend, ce grand acteur de l'histoire de la deuxième guerre mondiale, a longtemps résidé à Saint Léger avec sa famille.

Il nous a quittés le 19 juin 1995. 10 ans déjà !

A l'occasion de cet anniversaire, nous avons voulu lui rendre hommage et donner la parole à son épouse, Marie-Luce puis à Gérard Ingold qui lui a consacré un long chapitre dans l'un de ses livres.



La famille au moment de l'achat de la Mare aux Oiseaux

Le 12 octobre 2005

### La Mare aux Oiseaux au lieu-dit "les grands coins" ou l'histoire d'une passion

*De sa vie de pilote de chasse, Peter avait gardé le goût de l'étude des cartes géographiques, il pointa un village cerné de toute part par la forêt de Rambouillet et ce fut notre première*

*découverte de Saint Léger en Yvelines.*

*Avec nos trois petits, la forêt devint un but de balade, nous étions emballés par sa beauté, Peter retrouva avec bonheur les bruyères et les fougères, réminiscence de son Somerset natal.*

*Nos pas nous menaient invariablement chez la veuve Lecourt, personnage picaresque et haut en couleur, qui vivait seule avec une vache, deux chèvres et six lapins dans une ferme en ruine isolée sur le plateau des grands coins à St Léger.*

*Selon les circonstances nous l'aidions à rentrer à l'étable vache ou chèvres et les enfants étaient subjugués par la baratte en action. Elle nous conviait dans son unique pièce cuisine, d'un confort spartiate, à déguster beurre et rillettes de lapin qui réjouissaient la gourmandise déclarée de Pierre notre fils.*

*Madame Lecourt vivait en recluse, depuis la mort de son mari dans les années 50, elle était d'une chaleureuse rudesse et d'une séduisante authenticité, toute l'année durant chaussée de bottes entre le cloaque de la cour à la mare et de l'étable au clapier, elle parvenait à vivre en complète autarcie et en solitude durement consentie.*

*Au fil de nos visites, nous soupçonnions une blessure secrète. Elle n'était plus descendue au village depuis 10 ans ni montée à Rambouillet depuis 20 ans. Nous étions fascinés par cette vie hors du temps. Un dimanche au crépuscule, elle se confia à nous tous réunis en rond autour d'elle, assis sur des cageots. C'était l'automne, la nuit nous recouvrait, grise et sombre, sa pièce l'était tout autant, faiblement éclairée par l'unique ampoule maculée de poussière, les enfants silencieux étaient bouche-bée, nous pressentions l'importance du moment.*

*Alors, elle nous révéla son histoire : le père Lecourt était un original pour les anciens du pays, une forte tête aimant le gros rouge, il faisait son beurre à deux heures du matin et rentrait*



Peter en 1990

*ses bêtes à minuit, il avait ses idées bien à lui.*

*En 1943, il avait recueilli et caché trois pilotes anglais dans sa grange durant plusieurs jours, en vue de les diriger vers un réseau ami.*

*Mais il avait été dénoncé par les gens du bourg (ce vieux qui ne faisait rien comme tout le monde risquait de les mettre tous en péril).*

*Alertés et en catastrophe, les pilotes avaient gagné la forêt toute proche, jetant précipitamment dans la mare toutes traces de leur passage.*

*Les interrogatoires serrés et les perquisitions des gendarmes n'avaient pas épargné le couple meurtri.*

*Cette délation fut une trahison qui les ébranla profondément, ils se replièrent dans leur ferme et progressivement en eux-mêmes. Au fil des jours et des années un mur de soupçon et de rancœur devenu infranchissable s'érigea entre le couple Lecourt et les gens d'en bas, de St Léger.*

*Quelques mois plus tard, lors d'une de nos visites dominicales, Mme Lecourt, regardant Peter, lui déclara vouloir lui vendre un jour sa ferme, à lui le pilote anglais, car son mari l'aurait approuvé. Nous restâmes un instant interloqués et sceptiques. Nous étions en 1969, nous rentrions respectivement des Etats-Unis et de Londres et nous n'étions assurément pas acheteurs. Par ailleurs, l'état de délabrement avancé des bâtiments, la mare croupissante et le terrain envahi de ronces, d'orties et de chiendents, nous paralysaient, seuls six beaux poiriers centenaires investissaient souverainement le terrain en friche.*

*L'ampleur de la tâche nous semblait insurmontable.*

*La veuve Lecourt attendait.*

*Un matin au réveil, nous nous sommes regardés, et nous pensions ensemble la même chose. Nous nous sommes lancés dans cette folle aventure, grandement aidés par mon frère architecte qui produisit tous les plans et par l'excellent Monsieur Bibaut, entrepreneur à Saint Léger ; nous entamions la restauration de cette ruine, avec ses surprises, ses joies, ses aléas, soutenus par une joyeuse exaltation téméraire.*

*Je me souviendrai toujours de l'expression ébahie de nos petites filles sur l'échelle de meunier, lorsque nous tentions de leur expliquer que ce grand vide de grenier délabré, envahi par des toiles d'araignées, serait leurs chambres.*

*Nous avons passé en famille des dimanches entiers à défricher à mains nues les bords de l'étang, nous l'avons curé, grâce à Monsieur Bibaut, à qui nous étions reconnaissants de garder en toute circonstance un calme olympien.*

*Pour soutenir l'équipe, je remontais de chez la truculente madame Galopin de délicieuses quiches lorraines.*

*Nous avons les joues et les mains en feu, prêts assurément à déplacer des montagnes.*

*Il fallut une étonnante dose d'inconscience et de passion mêlées pour mener à bien une telle entreprise. Ce fut la grande histoire de nos vies, qui dure toujours aujourd'hui et que nous n'avons jamais regrettée.*

*Au moment de la signature, chez le notaire en présence de Madame Lecourt, nous apprenons fortuitement ses refus répétés aux propositions avantageuses des agences immobilières voisines, obstinément elle refusa, souhaitant réserver sa ferme et sa terre à Peter devenu son ami.*



*Toute la famille en 1982*

*fidèlement.*

*Trente-cinq ans plus tard, ce lieu est devenu à nos yeux poésie et charme par l'énergie et l'amour que nous y avons mis, durant toutes ces années.*

*Nous y avons été très heureux et nous le sommes encore aujourd'hui, car la présence de Peter, décédé il y a eu dix ans en juin dernier, habite ce lieu qui le symbolise si*

## Le groupe captain Peter Townsend, 1914-1995

Peter Townsend, le héros légendaire de la bataille d'Angleterre, avait choisi un village de l'Île de France, Saint Léger en Yvelines, pour y vivre, entouré de ses chevaux, de ses chiens, de ses livres. Saint Léger l'avait aussitôt adopté, comme l'un de ses enfants. Il y coulait une retraite paisible, entouré de son épouse, Marie-Luce, avec laquelle il formait un couple délicieux. Peter se dévouait à des oeuvres caritatives, à l'enfance malheureuse, aux problèmes du tiers-monde.

Il avait aussi beaucoup d'amis, tous les habitants du village admiraient et aimaient cet homme doux et charmant, à l'exquise courtoisie, resté si simple après avoir connu la gloire et sur lequel l'âge semblait n'avoir pas de prise. Il était en réalité le héros le plus populaire de ce qui avait été la bataille d'Angleterre.

Au début de la deuxième guerre mondiale, le 3 février 1940, il avait abattu le premier bombardier allemand qui ait été frappé dans le ciel d'Angleterre, un Heinkel 111.

Puis, apprenant l'existence d'un survivant, le mitrailleur Karl Missy, il lui rendit visite, le lendemain, à l'hôpital de Whitby, lui apportant une boîte de 50 cigarettes Player's et un sac d'oranges. Le malheureux avait eu les jambes fracassées par les balles du Hurricane. Vingt-huit ans après, Peter devait à nouveau lui rendre visite, en Allemagne, cette fois. Dix neuf jours plus tard, le 22 février, Peter abattait son deuxième Heinkel 111 dans la mer du Nord.

Des duels de naguère, Peter écrivait : "sans ces rencontres dans le ciel, nous ne nous serions pas connus. L'amitié et l'estime mutuelles qui en sont nées sont tout de même un bénéfice pour l'humanité".

Comme de nombreux pilotes de chasse - et la tradition en remontait à la première guerre mondiale - Peter Townsend considérait en effet le combat aérien comme une lutte chevaleresque. On pouvait à juste titre appeler ces aviateurs les "chevaliers du ciel".

Le 11 juillet 1940, alors que commençait la bataille d'Angleterre, Peter Townsend, après un violent combat contre un bombardier Dornier 17, se faisait descendre au dessus de la mer après avoir criblé de balles son adversaire. Il était heureusement repéré et sauvé par un chalutier britannique.

Figure emblématique de la bataille d'Angleterre, au cours de laquelle il avait été crédité de douze victoires, à la tête de son célèbre squadron 85, puis nommé Ecuyer du Roi George VI, Peter Townsend avait été choisi pour conduire, dans le ciel de Londres, le défilé de la victoire en 1945. Peter faisait partie de "ceux, si peu nombreux, comme l'écrivait Churchill, à qui tant d'hommes durent autant".

Par la suite, Peter avait choisi la France pour sa retraite, d'abord à Levis Saint Nom, puis à Saint Léger dans les Yvelines. Il était alors devenu un écrivain de grand talent. J'avais fait sa connaissance peu avant la parution de son maître-livre : "un duel d'aigle", qui fut traduit dans de nombreuses langues. Nous avions longuement correspondu car, de mon côté, j'écrivais la biographie de mon frère, Charles Ingold, le pilote de chasse mort à vingt ans (1941) dans les rangs de l'aviation française libre dans le ciel d'Angleterre.

Les carnets de mon frère avaient beaucoup intéressé Peter et il avait choisi Charles Ingold pour être l'un de ses personnages dans "Duel d'aigles", en citant quelques extraits de ses carnets de pilote. Tout cela nous avait rapprochés, nous étions ainsi entrés en amitié et ces liens devaient durer près de vingt cinq ans. Je retrouvais en Peter la figure du frère disparu. N'étant pas moi-même pilote, j'avais eu recours à lui lorsque des détails techniques relatifs aux combats aériens m'échappaient. J'avais questionné de même, lorsqu'il s'agissait des forces aériennes françaises libres, une figure de légende de l'aviation, le colonel Duperier.



*Durant la bataille d'Angleterre, à droite, Peter Townsend*

Quant à Peter, il me raconta plus d'une fois combien il avait été fier d'avoir sous ses ordres, dans son squadron, deux pilotes français de grande classe, François de Labouchere et François-Emile Fayolle, le petit-fils du maréchal. Tous deux devaient tomber au champ d'honneur, François de Labouchere à la tête de l'escadrille Versailles, le 5 septembre 1942, quinze jours après son ami Fayolle, à la tête d'une escadrille de la Royal Air Force, au dessus de Dieppe.

Peter se rappelait bien ces deux figures qui lui étaient chères et m'écrivait à leur sujet : "Ils étaient nos camarades, ils volaient aile à aile avec nous". François-Emile Fayolle avait écrit à Peter le 5 décembre 1940 : "Nous étions parmi vous absolument comme chez nous, l'escadrille était notre home, maintenant plus que jamais, nous sommes certains d'avoir la victoire". Peter ajoutait : "Il est mort pour sa patrie, pour la mienne aussi".

Dans sa propriété de Saint Léger, "La Mare aux oiseaux", Peter Townsend continuait son œuvre d'écrivain. J'avais moi-même pris ma retraite dans ce village, quelques années auparavant. En 1994, Marie-Luce et Peter nous prièrent de venir dîner, Jacqueline et moi, à la Mare aux oiseaux, un soir de Noël. Ce fut un émerveillement : dans l'ancienne ferme restaurée avec art, la table était dressée dans l'orangerie qui donnait sur l'étang. Des flocons de neige tombaient doucement à la surface de l'eau. Des projecteurs installés dans les arbres des alentours éclairaient de leur lumière les canards qui glissaient sur l'étang, animant de leur présence la féerie de la scène.

Lors de cette soirée à la Mare aux oiseaux, nous avons évoqué le dernier ouvrage de Peter : "Nostalgia britannica" qui venait de paraître.

Peter y racontait l'histoire de l'Angleterre, bien souvent mêlée à celle de sa propre famille, donnant au royaume, à travers les siècles, des soldats, des marins, comme le célèbre amiral Nelson, des hommes d'église ou de loi, des explorateurs, des colons, et, nous venons de le voir, au 20<sup>ème</sup> siècle, un héros de légende, véritable chevalier des temps modernes. Peter y peignait la tristesse que lui inspirait la fin d'un empire. Si Peter Townsend était, comme l'écrivait Michel Mohrt, un "gentleman héroïque", il était aussi un homme d'une simplicité inimaginable.

Lors d'une cérémonie qui se tenait un onze novembre sur la place du village, pour le salut aux drapeaux et l'envoi des couleurs sur les mâts dressés pour la circonstance, nous avons réuni des anciens combattants des forces alliées, un Américain habitant Saint Léger, un Russe domicilié dans les environs, et, pour la Grande Bretagne, bien sûr, Peter Townsend. Chacun était arrivé, décorations pendantes, comme c'était la règle.

Lorsque apparut Peter, nous nous étonnâmes de le voir sans aucune décoration. Peter nous répondit : "je n'ai plus de décorations. Je les ai offertes, lors d'un gala de bienfaisance, au cours d'une vente aux enchères au profit des orphelins du tiers-monde".

Après une grave maladie, Peter nous a quittés, voilà presque dix ans. Ceux qui l'ont connu ne peuvent pas l'oublier. "Beau, courageux, romanesque", ainsi le définissait François Nourissier, au lendemain de sa mort.

Quelques jours avant son grand départ - je suis tenté d'écrire son "envol" - car Jean Guitton l'eut nommé "un ange" - Peter nous avait appelés au téléphone, Jacqueline et moi ; il se savait sérieusement atteint et nous avait alors annoncé :

"Je vais partir dans quelques jours. voudriez-vous nous faire l'amitié d'une ultime visite et venir à la Mare aux oiseaux afin que je puisse vous dire un dernier adieu".

Aujourd'hui, Peter repose en paix dans ce village de l'île de France qui l'avait accueilli.

Sur sa tombe, une seule inscription :

**Peter Wooldridge Townsend . 1914-1995**  
**Royal Air Force - 85th Squadron**

Gérard Ingold

## Le Carnet 2005

**Naissances** : Chékina **ADRO**, 5 octobre 2004 • Morgane **CAILLEAUX**, 14 novembre 2004 • Charlotte **LEVECQUE**, 21 novembre 2004 • Thomas **GASSIN**, 8 décembre 2004 • Antoine **GHIBAUDO**, 25 janvier 2005 • Maxime **FRAISEAU**, 25 janvier 2005 • Enora **RUZA**, 17 février 2005 • Victor **LE BERRE**, 31 mars 2005 • Jules **PRUD'HON-DELACOURT**, 27 mai 2005 • Mathieu **LECOQ**, 2 juillet 2005 • Pierre **GAMAIN**, 18 juillet 2005 • Julie **LARRALDE**, 13 août 2005 • Célia **KHATER**, 22 septembre 2005.

**Mariages** : François **GAMAIN** et Marie **ATHIEL**, 23 octobre 2004 • Mathias **HADJADJ** et Christine **DE FREITAS PINTO**, 28 mai 2005 • Cédric **VINCENT** et Patricia **DROUART**, 11 juin 2005 • Guy **MIET** et Evelyne **POURCHEL**, 18 juin 2005 • Charles **SAINT-MLEUX** et Christèle **BLANCHARD**, 25 juin 2005 • Raphaël **HANOTAUX** et Aude **PRESTRELLE**, 25 juin 2005 • Cyril **CAILLEAUX** et Christelle **GROLLIER**, 2 juillet 2005 • Grégory **COUDRAY** et Stéphanie **LARBANET**, 9 juillet 2005 • Dominique **FRETARD** et Valérie **ROPARS**, 16 juillet 2005 • Thomas **ROYER** et Lise **BUNEL**, 31 août 2005 • François-Xavier **CLERC** et Blandine **HEURARD de FONTGALLAND**, 23 septembre 2005 • Marc **HANDRICH** et Michelle **DESTIVAL**, 24 septembre 2005

**Décès** : Evelyne **MAYER**, 4 mars 2005 • Georges **SCHLESINGER**, 7 mai 2005 • Gérard **ROCHARD**, 5 juillet 2005 • Liliane **GERMOND**, 22 juillet 2005

# La fête de la St Jean en images

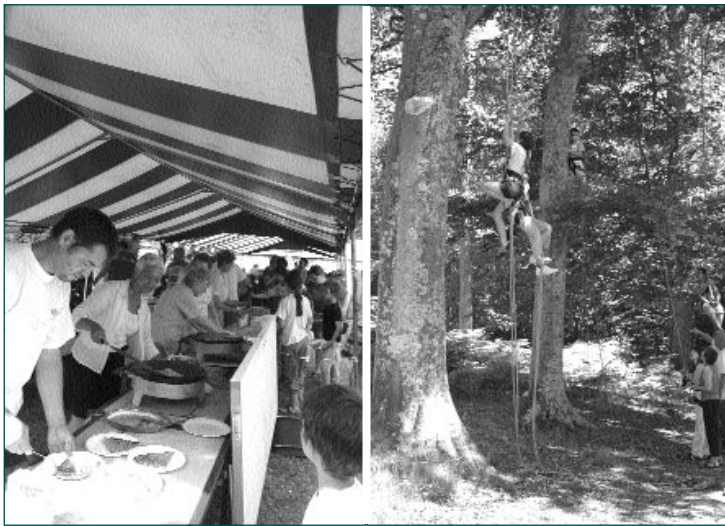
## 18-19 et 20 juin



Le vide-grenier



Le lâcher de ballons



Les crêpes à gogo

L'accrobranche



21 cartes postales sur les 200 attachées aux ballons ont été retournées à la Mairie.

Celles des 3 gagnants ont été retrouvées en Belgique et en Hollande.

Bravo à Lina Rousseau, Imane Boukind et Victor Lévêque qui recevront leurs cadeaux à la Mairie, lors de l'accueil des nouveaux arrivants du 15 janvier.



La distribution des prix aux élèves de la grande section

### 13 juillet, plein feu sur la Mare Gautier

#### Une heure de pur bonheur

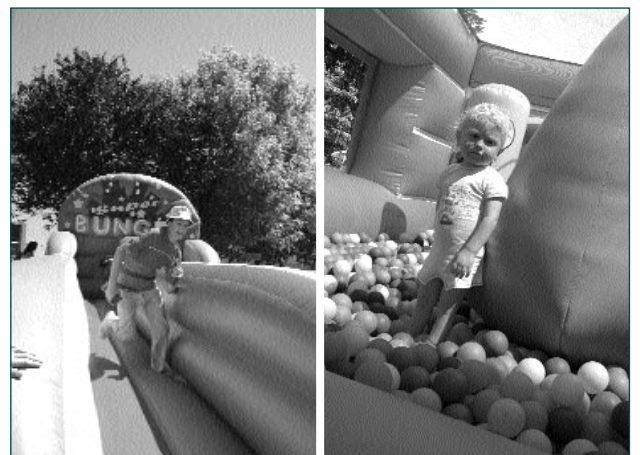


Vous étiez nombreux à lever les yeux au ciel, à la Mare Gautier, le 13 juillet dernier : un feu d'artifice de toute beauté en a embrasé les berges pour célébrer la Fête Nationale.

Une heure de pur bonheur due au talent de l'équipe pyrotechnique d'Alfred Gautier.

Un événement inoubliable qui s'est poursuivi jusqu'au petit matin par le bal traditionnel.

**Bravo et merci**



Les jeux

# COURSES CYCLISTES

organisées par l'Union Sportive de Poigny Rambouillet Cyclisme". Ces deux courses ont servi de support au championnat des Yvelines.

## RÉSULTAT COURSE MINIMES PRIX DE LA SAINT JEAN

Vainqueur	Sébastien Vergnault	CS Dourdan	Minime 1
	les 29 km 600 en 1 h 00' 06"		
2 <sup>ème</sup>	Yohann Chabert	Paris AC	Minime 2
3 <sup>ème</sup>	Alexandre Crettet	CS Dourdan	
4 <sup>ème</sup>	Thibault Lahitte	Anthony BC	
5 <sup>ème</sup>	Sani Saïda	Argenteuil VS 95	

Prix d'équipe **CS Dourdan** 4 pts devant **Paris AC** 18 pts

## RÉSULTAT COURSE CADETS PRIX SIDEFF

Vainqueur	Dimitri Leoulch	CSM Epinay/Seine	Cadet 2 "Chp. IDF
	les 58 km en 1 h 45' 06"		
2 <sup>ème</sup>	Florian Casas	ES Auneau	Cadet 2
3 <sup>ème</sup>	Steve Ragache	ES Auneau	Cadet 2
4 <sup>ème</sup>	Florent Piet-Paquette	VC Etampes	Cadet 1
5 <sup>ème</sup>	Etienne Jarigue	EC Vernouillet	Cadet 2
	1er Yvelinois		
39 <sup>ème</sup>	Quentin Mollard	US Poigny-Rambouillet	

Prix d'équipe **VC Etampes** 214 pts devant **Paris AC** 28 pts



Remises des prix (coupes + bouquets) aux vainqueurs des 2 catégories - Prix remis par Monsieur Bertinetti de la Société SIDEFF et Monsieur le Maire représentant la commune de Saint Léger



La 7<sup>ème</sup> édition du "thé dansant de l'automne" a fait salle comble, à la Maison du Village, ce dimanche 9 octobre.

120 danseurs ont pu évoluer tout l'après-midi sur un parquet flambant neuf, glissant à souhait, aux rythmes très variés des musiques interprétées avec talent par les musiciens de l'orchestre de Jean-pierre Ménager.

Mesdames Jacqueline Bohers, Janine Moulard, Colette Jeannin et leurs époux méritent nos très vives félicitations pour la parfaite organisation et le succès remporté par cet après-midi très réussi.

*Après plus de 10 années de  
dévouement passées au sein  
de la Commission des Fêtes dont 9 en tant  
que Président, Monsieur Michel Genlin vient  
de passer le relais à Madame Colette Jeannin.  
Tous nos remerciements au Président d'honneur  
et félicitations à la nouvelle Présidente  
qui trouvera toujours soutien et  
conseils auprès de Michel*

## Notre corps de sapeurs-pompiers volontaires s'est bien étoffé

Placé sous le commandement du Major Daniel Cornuel, le corps des sapeurs-pompiers volontaires comptait 7 sapeurs au début de l'année.

Trois nouvelles recrues viennent d'être incorporées après avoir passé avec succès les épreuves écrites et physiques. Il s'agit de Marc Gousset, Kévin Juhel et Nicolas Company.



De gauche à droite : Sergent Jean-Pierre Jollive (porte-drapeau), Sergent Ricardo Moreira, Caporal David Gassin, Sapeur Antonio Demagalhaes, Sapeur Nicolas Fraiseau, Sapeur Eric Ternon, Sapeur Rémi Camus (Caporal Véronique Faure absente), Major Daniel Cornuel

# NOS JEUNES ONT DU TALENT



**Auréline GUILLOT**, née le 22 janvier 1984

passionnée de danse classique dès l'âge de 4 ans, elle a été une élève assidue de l'Académie de danse classique de Rambouillet de 1990 à 2001, et plusieurs fois récompensée lors de concours internationaux (Caen, Chaville, le chausson d'Or de Neuilly sur Seine).

Après deux années de classes préparatoires aux grandes écoles, elle décide de poursuivre une formation intensive de danse à Paris, parallèlement à ses études (licence d'allemand à la Sorbonne en 2004, puis maîtrise à la faculté de Leipzig en Allemagne en 2005).

En août 2005, elle est engagée comme danseuse au grand théâtre de Dessau (Allemagne), dans la compagnie de Gregor Seyffert, 1<sup>er</sup> soliste à l'Opéra de Berlin pendant 13 ans.

Elle dansera la 5<sup>ème</sup> fée dans "La Belle au bois dormant" de Tchaïkovski et également dans "Le Petit Prince" de St Exupery, "Le Marquis de Sade", etc...

Il semblerait qu'elle soit en train de réaliser son rêve...



Sur les traces d'Aurélienne, **Léa et Louise**

18<sup>ème</sup> concours international de danse classique  
"Le Chausson d'Or" 13-14-15 mai 2005, à Neuilly

*Evènement qui réunit chaque année des espoirs de la danse venus du monde entier : français, espagnols, roumains, anglais, belges, bulgares, ...*

*130 concurrents sur l'édition 2005 et un palmarès où figurent deux jeunes léodégariennes, Louise et Léa Bayssat, élèves de Monique le Dily à Rambouillet, qui obtiennent respectivement un deuxième et troisième prix en catégorie Préparatoire pour Louise, étude B pour Léa.*

Dans un tout autre domaine, celui des sports nautiques, une jeune léodégarienne de 18 ans s'est classée 3<sup>ème</sup> aux championnats d'Europe de "Jet Ski" dans la catégorie Jet Run Limited regroupant garçons et filles de 18 à 40 ans, 1<sup>ère</sup> aux championnats du Grand Est et 1<sup>ère</sup> aux championnats de France. Elle est actuellement en route pour la Californie où elle doit défendre les couleurs de la France aux championnats du monde.

Bravo Mademoiselle. Tous nos voeux vous accompagnent

# LE VOYAGE DES AÎNÉS

Le car était complet au départ, sur la place du Gros Billot, le 24 juin et le beau temps s'annonçait déjà. La journée allait être belle.

Destination: le Mesnil Raoul (à quelques kilomètres de Rouen) et son extraordinaire musée de la musique mécanique et des machines parlantes.

Une famille de passionnés nous y attendait : le père, la mère, la fille, le gendre qui nous fit vivre les deux derniers siècles avec une verve de camelot autour de quelque 300 appareils patiemment collectionnés et restaurés.

Des machines parlantes créées en 1877, il nous entraîna en musique vers les phonographes et les orgues de manège qui connurent leurs heures de gloire entre 1900 et 1930. Des automates, des boîtes à musique de toutes sortes, à profusion ... tant de merveilles réunies, de couleurs et de musiques enregistrées sur papier, carton ou rouleaux picotés ... nous en étions tout étourdis.

Le déjeuner fut servi sur place dans une salle très agréablement décorée. Après un bon moment passé à table, les convives étaient très gais pour reprendre la route.

Nouvelle destination : Giverny, la maison de Claude Monet et ses jardins, visite commentée spécialement pour nous par Madame Anne-Marie Marteau qui nous avait fait le plaisir de nous accompagner. Décor somptueux pour une promenade digestive sur les traces du peintre jardinier "fou de fleurs". Le jardin d'eau avec son célèbre pont japonais, ses glycines, ses azalées, son étang, tout l'univers pictural des nymphéas nous attendait là.

Retour à Saint Léger vers 20 h, au complet, nous n'avons oublié personne.

A l'année prochaine pour une nouvelle destination. **Vous savez où ?**



*Le déjeuner servi dans le restaurant du musée*



*Dans le jardin de Claude Monet*

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### L'Association paroissiale nous communique ....

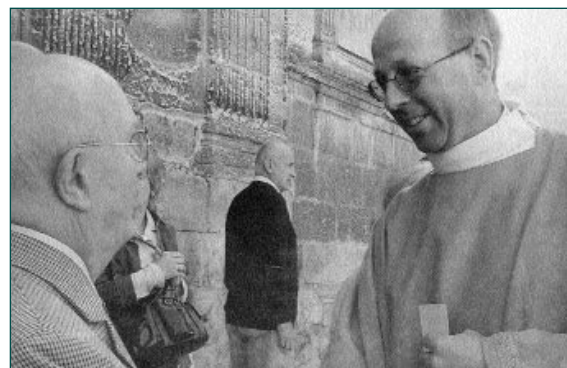
Le père Xavier Géron vient d'être remplacé à la tête du doyenné par le père Gérard Verheyde. Le père Emmanuel Péteul, vicaire épiscopal, a procédé à son installation lors de la messe du dimanche 18 septembre en l'église de Montfort l'Amaury où de très nombreux paroissiens étaient venus accueillir leur nouveau curé.

Originaire du Nord de la France, il a été ordonné prêtre le 12 avril 1987 en Normandie. A 47 ans, le père Gérard Verheyde prend maintenant en charge les paroisses de Montfort l'Amaury, Thoiry, Saint Léger, la Queue lez Yvelines et Garancières.

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre, 120 personnes ont répondu à l'invitation de l'Association paroissiale au dîner organisé dans la grande salle de la Maison du Village.

Cette soirée qui s'est déroulée d'une manière très conviviale fut l'occasion de présenter à ceux qui ne le connaissaient pas encore le père Gérard Verheyde.

Au dessert, l'animation musicale fut assurée par la chorale du jubilé sous la direction de Madame Françoise Gouel. Les bénéfices réalisés au cours de ces dîners paroissiaux organisés depuis 15 ans servent notamment à équilibrer le budget de la paroisse et cette année, plus particulièrement, à participer aux frais d'installation du chauffage de l'église en cours de restauration ainsi qu'au remplacement du Chemin de Croix.



*Le Père Gérard Verheyde a fait la connaissance de ses nouveaux paroissiens*

Michel Vallantin Dulac

# ST LEGER JUMELAGE

## Thank you everybody !

Oui, merci à tous ceux qui ont participé à l'accueil de nos amis britanniques, ce week-end du 28/29/30 mai. Ils étaient ravis de leur séjour ...et nous aussi ! Les festivités se sont terminées autour d'un excellent repas servi à l'Ecole Le Notre de Sonchamp, sous la responsabilité du " French Chef " Christophe Le Cornec. Un délicieux moment dans un cadre somptueux !

## Et maintenant, quels projets ?

Les bureaux des associations St Léger Jumelage et Turners Hill Twinning se sont réunis lundi 30 mai pour faire le point sur les actions en cours et les projets à venir.

Un certain nombre d'idées ont été émises pour développer et dynamiser nos associations :

Ainsi The Twinning va élargir son champ d'action aux communes voisines de Turners Hill pour essayer de recruter de nouveaux membres.

Les échanges de mails entre jeunes des 2 communes vont se poursuivre.

Tout comme les échanges de cuisiniers...

Nos amis britanniques aimeraient que notre chef Le Cornec puisse retourner chez eux préparer un french dîner.

Et nous, nous serions heureux d'accueillir à nouveau Vincent et ses " team mates " dans notre Salle des Fêtes rénovée le 25 février prochain.

## The voyage 2006

Nous avons également évoqué notre voyage de l'an prochain, dont le format pourrait changer :

le bureau du Twinning nous propose ainsi de venir lors de la Fête de Turners Hill organisée pour le passage de la grande randonnée cycliste annuelle, entre Londres et Brighton, en juin 2006.

Ce qui nous permettrait de nous immerger dans la vie locale, participer à la fête et sans doute développer de nouvelles relations avec des habitants du village.

Autre idée émise, rester un peu plus longtemps à Turners Hill et en profiter pour consacrer une journée entière à la visite du château de Windsor.

De leur côté, certains de nos amis anglais sont tentés de faire un saut lors de notre



marché de Noël le 4 décembre prochain pour y tenir éventuellement un stand de produits british...

Que pensez-vous de tous ces projets ?

## Dernière minute

Cet été trois jeunes de Saint Léger ont fait un séjour à Turners Hill. L'un pour travailler dans le pub du village, l'une pour partager la vie des étudiants et l'autre pour rester en famille. Ils sont rentrés ravis et ont bien progressé dans la langue de Shakespeare

Merci aux familles d'accueil.

## Information

Pour participer aux activités de Saint Léger Jumelage, il vous suffit de faire partie de notre association. Renseignements auprès de Marie-Claude Verardo. Tél : 01.34.86.34.90

**2003-2004 a vu naître le site : [www.saint-leger-en-yvelines.com](http://www.saint-leger-en-yvelines.com)**, véritable référence de l'information associative, économique, culturelle et municipale du village de Saint Léger.

Avec l'arrivée et la démocratisation de l'ADSL, 2004-2005 a été consacrée au développement du contenu du site pour apporter aux internautes une information exhaustive, et permettre aux acteurs de la vie associative et économique de trouver un support adéquat pour donner une visibilité maximale de leur activité.



Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2005, **5750 visiteurs** ont visité le site du village, soit **31 accès quotidiens** et **165 pages lues chaque jour**.

Pour favoriser le développement des nouvelles technologies, l'association propose des formations destinées à rendre l'outil informatique à la portée de tous, ou permettre aux débutants de progresser afin de maîtriser les logiciels standards du marché (Windows, Word, Excel, Internet Explorer).

De plus, et pour répondre à une demande croissante, l'association propose désormais une assistance technique sur site pour installer un matériel, un logiciel, retirer un ou plusieurs virus ...

## COTISATIONS 2005-2006 :

Adhésion : 5 €

Session de formation (2 jours) : 40 €

Référencement : de 5 € à 30 € (voir plaquette)

Assistance sur site : 40 €

Pour tout renseignement : [contact@saint-leger-en-yvelines.com](mailto:contact@saint-leger-en-yvelines.com)

Personnes à contacter :

Olivier Favre-Duboz 06 81 73 50 87 - [olivier@saint-leger-en-yvelines.com](mailto:olivier@saint-leger-en-yvelines.com)

Isabelle Augier 06 75 47 30 56 - [Isabelle@saint-leger-en-yvelines.com](mailto:Isabelle@saint-leger-en-yvelines.com)

Joëlle Calonne 06 87 57 66 68 - [joelle@saint-leger-en-yvelines.com](mailto:joelle@saint-leger-en-yvelines.com)



## ECOLE DE TENNIS

Pour l'année 2004-2005, 31 enfants de 5 à 15 ans étaient inscrits à l'école de tennis du mercredi. L'effectif comptait beaucoup d'élèves débutants : la relève est assurée ! Certains

anciens élèves sont maintenant accueillis dans les entraînements d'équipes adultes et participent aux rencontres Inter club adultes.

### Rencontres Inter club 2005 :

L'équipe poussin 9/10 ans garçons termine 3<sup>ème</sup> de leur poule

L'équipe minime 13/14 ans filles 2<sup>ème</sup>

et l'équipe minime 13/14 ans garçons : 3<sup>ème</sup> également

Cette compétition a représenté, pour notre club, 11 rencontres, 33 matchs joués et pour certains de ces sportifs en herbe des performances individuelles qui leur permettront de rentrer dans le classement de la FFT.

### L'USY fait désormais partie du "Groupement d'Employeurs de Tennis des Yvelines" (G.E.T.Y.).

Le Groupement d'Employeurs est une association "loi 1901" et se compose par conséquent d'un bureau.

L'objectif du groupement est :

- d'améliorer et de renforcer la qualité de l'enseignement du tennis dans les clubs
- de permettre l'embauche et la pérennité de l'emploi d'enseignants professionnels de tennis.

Le fonctionnement du G.E.T.Y. :

Chaque club peut bénéficier de l'expérience de diplômé d'Etat tout en gardant sa propre identité :

- une partie des cotisations restant dans les caisses de chaque club afin d'en permettre le bon fonctionnement
- le groupe d'employeurs collectant les fonds correspondant au tarif des cours et permettant de payer les salaires et charges sociales des professeurs.

Séverin Maréchal, Directeur Sportif du groupement, a la charge :

- de suivre l'équipe pédagogique (plannings, gestion sportive)
- d'organiser les manifestations sportives des différents clubs (juge arbitrage des tournois, stages, etc...)

Concernant le contenu de l'enseignement, le groupement d'employeurs propose :

1 heure pour le mini tennis - 1 h 30 pour le club junior - 1 h 30 pour les cours adultes

Cette évolution permettra une professionnalisation de l'encadrement de l'école de tennis, enfants et adultes, tant au niveau de l'enseignement que dans la gestion administrative et financière de cette école.

### Comme le dit le dicton : l'Union fait la Force.

**Pour les autres nouvelles du club** : nous tenions à signaler les bons résultats de nos équipes adultes :

L'équipe 1 féminine est classée 3<sup>ème</sup> sur 6 équipes. Maintien en 5<sup>ème</sup> division

L'équipe 2 féminine est classée 5<sup>ème</sup> sur 6 équipes.

L'équipe 1 masculine est classée 4<sup>ème</sup> sur 6 équipes. Maintien en 5<sup>ème</sup> division

L'équipe 2 masculine est classée 6<sup>ème</sup> sur 6 équipes (à noter la victoire de François)

Inscription de 2 équipes (homme, femme) aux interclubs +45 ans de l'automne

Inscription de 3 équipes masculines à la rentrée.

Tournoi interne : Simples filles : Fanny bat Juliette - Simples garçons : William bat Rostam - Simples dames : Martina bat Coralie Simples hommes : Yves bat Phuong - Doubles mixtes : la paire Frédérique-Horacio bat la paire Martina-Denis.

### Bravo à toutes et à tous

Notre entraîneur, Maître Phuong, après bien des années employées à nous enseigner quelques rudiments de techniques tennistiques, avec succès, a décidé de passer la main. Nous le remercions vivement de tous ses bons conseils. Grâce à l'arrivée de Maître Phuong en 1999, à une équipe de bénévoles motivés, à des membres toujours présents pour donner un coup de main, pour effectuer toutes sortes de tâches, le club de tennis de St Léger en Yvelines s'est construit petit à petit, avec la réfection des deux terrains, la création d'un local permettant d'accueillir du monde, et, nous l'espérons pour cette année la mise en place d'un éclairage sur un terrain, qui nous permettra de proposer notre premier tournoi officiel, homologué par la FFT en 2006.

### Le Bureau

PS : vous voulez connaître nos tarifs, les classements de nos équipes, ou si vous voulez avoir des renseignements sur l'école de tennis, allez sur notre site : <http://usy.free.fr>



Equipe 13/14 ans filles



Equipe 9/10 ans garçons

# ST LEGER TONIC



Nous tenons avant toute chose à remercier nos adhérents, qui sont restés fidèles malgré une saison difficile due aux travaux de la salle des fêtes.

Un énorme merci aussi au directeur de l'UCPA et à l'ensemble des pompiers (notamment David Gassin) qui ont accueilli à tour de rôle dans leurs locaux certains cours de danse moderne.



Merci enfin à la Mairie de Saint Léger et au Conseil Général des Yvelines. Grâce à leurs subventions, ils nous permettent de mettre à votre disposition pour la rentrée 2005-2006 une salle de danse tout confort : parquet flottant, miroirs, barres de danse ...

Au cours de l'année 2005, nous avons par ailleurs innové dans les spectacles. Sans budget et sans salle, il fallait trouver des idées :

- Le Modern Jazz adulte et l'Atelier Avancé ont dansé le dimanche de la Saint Jean grâce aux Ateliers Musicaux qui nous ont fait bénéficier de leur matériel.
- Les enfants inscrits en Gym, Danse Classique et Modern Jazz sont intervenus au cours de la kermesse de l'école Jean Moulin, le Hip - Hop en fin d'après-midi.

L'accueil enthousiaste du public nous laisse à penser que l'expérience est à renouveler. Mais pour clôturer la saison, nous prévoyons un gala dans la nouvelle salle des fêtes.

Pour tout renseignement ou souci n'hésitez pas à nous contacter :

Présidente : Sandrine Le Borgne 01 34 86 38 67

e-leborgne@wanadoo.fr

Vice-Présidente : Sylvie Lagorce 01 34 86 33 45

Sylvie.Lagorce@jouy.inra.fr

Trésorière : Christine Cassagne 01 34 86 36 47

Secrétaire : Frédérique Amiet 01 34 86 37 73

Assesseurs : Marie-Pierre Allouche 01 34 86 38 24

Christine Farlet 01 34 86 37 11

Corinne Laclef 01 34 86 36 82

Patricia Marescot 01 34 86 38 79

Jean-Michel Vignau 01 34 86 35 19



## JUDO CLUB de SAINT LEGER - Le perray-saint Léger J.J.D.A.

### 1986-2006 ... 20 ans déjà !

Une nouvelle saison commence ! La précédente nous a apporté un grand nombre de médailles et de podiums, des championnats départementaux aux championnats de France, sans oublier les compétitions interclubs auxquelles participent les plus jeunes.

Le club, petit par son effectif, figure, cette année encore, parmi les meilleurs des Yvelines (4ème), grâce à Martial, à l'esprit et à la motivation des judokas et à notre association avec le club du Perray qui dynamise l'ensemble et permet aux compétiteurs de deux clubs de participer aux compétitions par équipes de la FFJDA.

Comme l'été dernier, certains compétiteurs (benjamins à seniors) sont partis à Contrexeville pour un stage purement judo et d'autres à Valloire pour un stage d'oxygénation afin de démarrer la saison dans des conditions optimales.

Les cours auront lieu cette année à la Maison du Village dans des locaux remis à neuf et avec un nouveau tatami à user !

Merci à Monsieur le Maire et à la Municipalité de Saint Léger de nous permettre de fonctionner dans cet espace et merci encore à l'école Jean Moulin pour l'utilisation, la saison passée, de la salle de motricité.

Bienvenue à tous, petits et grands, qui souhaitez nous rejoindre ou simplement découvrir le judo. Nous vous rappelons que les cours sont ouverts aux petits, à partir de 5 ans et aux adultes, même débutants.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter  
Martial au 01 34 86 35 81.

Bonne rentrée, à bientôt.

Le bureau



## Les Chemins de la Musique de St Léger

"Les Chemins de la Musique de St Léger" est une nouvelle association qui a démarré ses activités au mois de juin. Les Chemins de la Musique, c'est une équipe de professeurs de musique qui souhaite réunir ses élèves autour de leur passion dans un esprit amical où le plaisir de jouer et d'écouter les autres jouer est un crédo. La fête de la musique de St Léger de ces trois dernières années témoigne de cet esprit. Les prestations des élèves de Sandra Bloch en violon, d'Isabelle Levèque en piano et de mes élèves en guitare le 19 juin furent un moment de plaisir certain pour tous ceux qui étaient venus les écouter assis à l'ombre, sous les arbres, bien à l'abri du soleil qui accompagnait la fête de la St Jean.

Afin de compléter nos activités pour la rentrée de septembre, trois professeurs sont venus nous rejoindre. Il s'agit de Jonela Golemi en flûte traversière, Pascal Trogoff en saxophone et clarinette et Philippe Ferret en batterie.

Voici le planning de nos activités pour la prochaine année :

- Jardin musical, *méthode* "Art par la joie" de 4 à 6 ans le mercredi
- Guitare d'accompagnement, classique ou électrique : le mardi ou le samedi
- Violon : le mercredi
- Piano : le mercredi
- Flûte traversière : le mercredi
- Saxophone et Clarinette : le vendredi
- Batterie le lundi ou le jeudi

Plusieurs manifestations sont déjà prévues :

- **Le vendredi 2 décembre à partir de 20 h** : Soirée du Téléthon à Orgerus en collaboration avec "l'école de danse du Moutier" et du "Petit Théâtre d'Orgerus"
- **Le dimanche 22 janvier à 16 h** : assemblée générale et galette des rois des Chemins de la Musique à Gambais
- **Le dimanche 2 avril à 15 h** : audition des Chemins de la Musique à Condé
- **Le dimanche 18 juin de 13 h à 18 h** : fête de la musique à St Léger

Nos activités sont ouvertes à tous les musiciens amateurs de la région et nos manifestations à tout le monde. Donc les occasions de nous rencontrer et de nous découvrir sont là. Nous espérons que vous en profiterez.

**Christian Lhuillier**

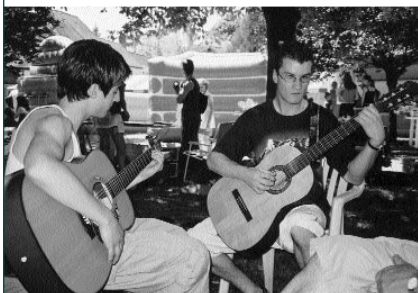
Marie Borde - Isabelle Levèque



Guillaume Farina - Christian Lhuillier



Pierre Potier - Christian Lhuillier



Théo Forestier - Geffray Gouwie



Guillaume Lebourg - Christina Lhuillier  
Théo Forestier



Sandra Bloch - Martin Bondis  
Roxanne Metayer - Christian Lhuillier



Mme Guillot à l'orgue de barbarie



Clément Fernandez



La **FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION** nous communique les performances des clubs et cavaliers de notre Commune.

Ce palmarès concerne les championnats de France se déroulant au Parc Equestre Fédéral de Lamotte en Sologne, le plus grand rassemblement équestre d'Europe avec plus de 12 000 participants.

#### Résultats des cavaliers du club UCPA St Léger, 5 route de Gambaiseuil, 78610 St Léger en Yvelines

Cavalier	Commune	Place	Discipline	Catégorie
Fabienne Mascaro	Gambais	7 <sup>ème</sup>	Dressage	E1 Club 27 ans et +
Adeline Le Coarer	Les Bréviaires	4 <sup>ème</sup>	Dressage	E1 Club 18 ans et -

#### Résultats des cavaliers du club Ecuries du Planet, Le Planet, 78610 St Léger en Yvelines

Cavalier	Commune	Place	Discipline	Catégorie
Valentine Maissant	St Léger en Yvelines	6 <sup>ème</sup>	CSO	C2 Ponam Espoir

#### Résultats des cavaliers pratiquant à l'extérieur de la commune :

Cavalier	Commune	Place	Discipline	Catégorie
Camille Delaveau	St Léger en Yvelines	1 <sup>ère</sup>	CSO	C1 Ponam Elite
Martin Perol	St Léger en Yvelines	7 <sup>ème</sup>	Dressage	B1 Club Benjamin

Les  
Ateliers  
Musicaux

## "La musique au service de tous, Toutes les musiques au service de chacun"

Un nouveau Conseil d'Administration composé exclusivement de parents d'élèves et d'élèves, a été élu lors de la dernière Assemblée Générale de l'association.

Son but : dans la continuité des enseignements passés, ouvrir la pratique de toutes les musiques à tous, et essentiellement répondre à l'attente de nos jeunes.

Ses moyens : autour de l'équipe existante, Katarina Glachant pour le piano classique, Philippe Roy pour la batterie et les percussions, Grégory Martens pour la flûte traversière, nous avons adjoint afin de réaliser l'objectif fixé par les adhérents lors de l'assemblée générale et en remplacement des professeurs qui ont préféré ne pas adhérer à ce projet, Dorian Perontin pour le solfège, piano moderne et clavier, François Lefevre pour le violon et Mihail Mihaylov pour la guitare classique, électrique et basse.



*Fête de la musique : concert classique  
avec piano et violon*



*Fête de la musique : duo de flûte traversière  
avec accompagnement à la batterie*

Outre les cours individuels d'instruments, l'équipe des professeurs organisera mensuellement des cours de musique d'ensemble.

Afin de juger de la qualité de l'enseignement dispensé, nous vous invitons à l'audition des élèves le 11 juin 2006, et aux concerts, classique le 4 décembre 2005 (avec les professeurs de piano, violon et guitare) et de jazz le 1<sup>er</sup> avril 2006 (avec les professeurs de batterie, flûte traversière, synthétiseur et basse) qui seront organisés à Gambais.

Il convient de remercier la municipalité de St Léger qui, grâce à son aide, facilite l'accès à la musique pour tous en faisant bénéficier les habitants du village de tarifs préférentiels.

De plus, à la rentrée, elle met à la disposition des associations pratiquant l'enseignement de la musique, une salle spécifique spacieuse et lumineuse.

Nous serons donc basés au premier étage de la Maison des Associations (entrée par la place Paul Emile Victor).

#### Le Conseil d'administration des ateliers musicaux

Ecole de musique "Les Ateliers Musicaux"

Adresse postale : 37, route des Grands Coins - 78610 St Léger en Yvelines Tél. 06 74 71 61 11

Siège social : Mairie - 6 rue de la Mairie - 78610 St Léger en Yvelines



## UCPA Equitation

Contact :  
Le Directeur  
Philippe Le Cointe  
Tél. 01 34 86 31 38  
Fax 01 34 86 36 37

### Le saviez-vous ?

112 Léodégariens participent activement aux activités équestres du Centre UCPA sur les 450 abonnés du centre.

### Pour infos :

Quelques tarifs : abonnement trimestriel : chevaux 15,70 €/heure  
7/11 ans poneys 10,63 €/heure  
4/7 ans moustique 8,24 €/heure

**N'oubliez pas** : 5 % de réduction pour les habitants de Saint Léger

## Une nouvelle association a vu le jour à Saint Léger : "4 éLans d'espoirs"



Elle a pour but de participer à la plus grande course étudiante européenne : le "4L Trophy". En 2006, nous serons près de 1200 étudiants, pour acheminer plus de 30 tonnes de fournitures scolaires, à travers un périple de plus de 6000 kilomètres et dont pas moins de 700 kilomètres de pistes semées d'embûches dans le grand désert marocain.

Si vous avez des idées, si vous souhaitez apporter quelque chose, faire un don, ou encore si vous connaissez des entreprises susceptibles de devenir partenaire de notre association, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Président : Pierre-Yves Duflo 06 88 33 86 29  
Secrétaire : Jérôme Masse 06 81 41 63 73

<http://4elans.rhaps.net>

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de St Léger vous communique les dates d'ouverture de la chasse, pour la saison 2005-2006 :

ESPECES DE GIBIER	DATE D'OUVERTURE	DATE DE CLOTURE
Cerf, Chevreuil, Sanglier, Renard, Lapin de Garenne	25 septembre 2005	28 février 2006
Faisan	25 septembre 2005	28 février 2006
Perdrix grise	25 septembre 2005	27 novembre 2005
Lièvre	9 octobre 2005	11 décembre 2006
Alouette des champs, Bécasse, Pigeon, Grive	25 septembre 2005	Reste à définir ultérieurement par arrêté ministériel

Des dispositions particulières concernent le sanglier et le renard. Ces espèces ont vu leur date de régulation avancée au 1<sup>er</sup> juin. Cette régulation, soumise à autorisation préfectorale, ne peut s'effectuer qu'à l'approche ou à l'affût jusqu'au 15 août puis en battue à partir de cette même date et ce jusqu'à l'ouverture générale.

- **Concernant le sanglier**, ces dispositions ont été prises dans l'objectif d'enrayer la nette croissance de sa population et des dommages causés par cette dernière, à savoir les dégâts commis sur les cultures céréalières, fourragères et les jardins privés.
- **Concernant le renard**, la même préoccupation d'augmentation de la population et surtout le fait qu'il soit porteur de maladies et de virus, dont certains sont transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques, justifie ces prises de dispositions particulières.

C'est le cas de l'échinococcose alvéolaire. Cette maladie est portée par un ver parasite, l'echinococque, naturel-

lement présent dans l'intestin du renard. Chaque ver pond des oeufs évacués par les déjections. La contamination peut alors être provoquée par l'ingestion des oeufs, via les plantes, baies et fruits sauvages (mûres, fraises des bois, pissenlit...) souillés par les déjections.

Les larves issues des oeufs se développent alors pendant plusieurs années dans le foie formant ainsi des tumeurs.

Restez donc prudent lors des cueillettes et ne consommez que ce qui se trouve hors d'atteinte des déjections des renards.

Cette maladie est également transmissible aux chiens et chats, sans provoquer de complications. C'est pourquoi il vous est recommandé de vermifuger vos animaux deux fois par an.

Pour plus d'informations :

- [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) dossier zoonoses

- [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.ententerage.com](http://www.ententerage.com)

# CULTURE ET LOISIRS

Bilan très positif pour les 157 adhérents de cette année puisque les 9 activités que compte notre association se portent bien ainsi que les deux manifestations ponctuelles de la Bourse aux Jouets et du Marché de Noël.

**Quels ont été les moments forts de cette année ?**

**Les Chœurs de Saint Léger**, sous la direction de Philippe Lekieffre, chef de chœur, en partenariat avec les Chœurs de Ste Thérèse et l'orchestre des Yvelines ont donné 3 concerts au mois de mai, à Montfort l'Amaury, à Rambouillet et à Longvilliers. Ce fut un réel succès, la centaine de spectateurs étant à chaque fois largement dépassée.

L'Halleluja de Haendel formidablement interprété en a fait frémir plus d'un...

Si vous êtes tenté par le répertoire classique, il est encore temps de nous rejoindre en contactant :

Hubert Marteau au 01 34 86 35 17



*Week-end en Bourgogne*

Les réunions mensuelles du club Oenologie sont, elles aussi, couronnées de succès puisqu'elles comptent 25 participants très assidus. Chaque mois, on y découvre un nouveau terroir, on apprend ainsi à mieux apprécier toute la richesse du vignoble français, guidé par Monsieur Alix, oenologue émérite.

Le moment fort de cette année fut, sans contexte, le week-end passé en Bourgogne où nous avons pu rencontrer des propriétaires récoltants, passionnés par leur travail et proposant des produits de très grande qualité.

En avril 2006, un autre week-end est programmé. Nous irons à la découverte des "Côtes du Rhône septentrional". Qu'on se le dise .....

Contact : Alain Boehringer - 01 34 86 33 26

Monter dans la nacelle de la grande échelle des pompiers et s'élever bien au-dessus des maisons, presque dans les nuages. Vous pensez que ce n'est rien lorsque l'on n'a que 18 ou 24 mois ? Et bien, ils l'ont fait, les 20 petits de **"Maman-bébé"**.

Les mamans, en bas, n'étaient pas peu fières. Ce fut, certes, le moment fort de cette année qui en compta d'autres comme la traditionnelle visite du Père Noël ou la rencontre avec une psycho motricienne. Chaque jeudi matin est un vrai moment de rencontre pour ces bambins pas encore scolarisés sous l'oeil attentif de Dominique.

Pour plus de renseignements, contactez :  
Dominique Marteau : 01 34 86 35 17

Ici, il n'y a pas de moment fort. Il n'y a que minutie, précision, persévérance. Parfois, des moments de colère lorsqu'il faut jeter à la poubelle le biseau que l'on a mal coupé ou le lavis qui a coulé. Je veux vous parler du **Cours d'encadrement** donné depuis 4 ans par Claude Laneyrie. Cette activité requiert soin et patience mais que de satisfaction lorsque l'on est parvenu à mettre en valeur le souvenir de vacances, la photo de famille, l'instantané auquel on tenait.

Si le cutter ne vous fait pas peur, rejoignez nous en contactant :

Brigitte Grand : 01 34 86 33 13

Elle court, elle court, **la rumeur des jardins** .....

"Il fait beaucoup trop sec !"

"Vous avez déjà planté vos bulbes, vous ?"

"Pour les rhodos, terre de bruyère uniquement ?"

"Oh, vos asters sont superbes, félicitations !"

François Marie, notre horticulteur professeur, a bien de la patience avec ses élèves souvent inexpérimentés. Chaque 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, il nous consulte, nous fait des démonstrations, nous met à l'épreuve parfois.

Si, si, il y a des examens à passer mais dans la bonne humeur et la convivialité.

Florence, elle, nous fait visiter des jardins privés, moments d'exception qui nous font rêver.

Si vous êtes d'avis que la terre n'est pas "sale" mais au contraire, propre et nourricière :

contactez Florence Franquelin : 01 34 86 39 80



*Nos jeunes comédiens*

Valérie Leduc, vous connaissez ? Nous, oui puisque depuis 7 ans, elle est notre professeur de **THÉÂTRE** et qu'elle anime avec succès le groupe des 21 enfants, celui des 11 ados et celui des 13 adultes tous très assidus.

Le dimanche 12 juin, les enfants et les ados présentaient leur spectacle, résultat de l'énorme travail réalisé. On a pu constater un très grand enthousiasme tant chez les jeunes comédiens que chez leurs parents.

Ce fut très encourageant ! Les adultes, eux, ne présenteront leur spectacle qu'au beau milieu de l'hiver. Vous verrez, ça sera super !

Contact : Gilles Toulotte : 01 34 86 33 61

Il faut maintenant que je vous parle de Claude Chéron et de son indéfectible dévouement auprès des jeunes à qui il apprend le jeu subtil des **ECHECS**. Chaque mercredi on oublie le quotidien, on se concentre, on se rassemble et on apprend à attaquer et à protéger ses pièces maîtresses. C'est difficile mais si l'on comprend que l'on progresse, quel encouragement !

Le moment fort de cette année ? Le tournoi du mois de mai, organisé sous forme de "simultanée" mot barbare qui signifie qu'un joueur de classe internationale, Monsieur Alain Chaillot, devra, seul, affronter les 24 participants au tournoi, âgés de 7 à 77 ans. Silence et réflexion sont les maîtres-mots de cette rencontre vraiment impressionnante.

Qui a gagné ? Monsieur Chaillot, bien sûr. C'est donc lui qui remet les coupes aux joueurs les plus méritants. Que d'étincelles dans ces yeux-là !

Monsieur Michel Bonin sera, cette année, le responsable de l'activité Echec. Son téléphone est le 01 34 86 39 52



*Moment de grande concentration*

Plus de 800 jouets, peluches, jeux vidéo, poupées.... qui ont été confiés lors de la

### **Bourse aux Jouets.**

Il a fallu les répertorier, les classer, les étiqueter, les déménager entre salle du Conseil, salle de motricité, barnum ... gros boulot ! Merci à Marie-Claude d'avoir su si bien orchestrer le tout et merci aux nombreux bénévoles qui nous ont aidés si généreusement.

Le lendemain, ce sont les 40 artisans du **Marché de Noël** qu'il faut accueillir et installer. Une odeur de cannelle et de vin chaud plane au-dessus de la salle. Tout est beau, coloré, attirant. On peut y dénicher le cadeau original qui fera vraiment plaisir. Belle réussite pour ces deux manifestations. Nous recommencerons donc les 3 et 4 décembre prochains dans notre nouvelle "Maison du Village" toute belle.



*Devant Notre Dame de Paris*

Des grandes écuries de Versailles à l'histoire des granges de Port Royal, du musée de la toile de Jouy à la maison d'Emile Zola, de la statuaire de Notre Dame de Paris au cimetière du Père Lachaise que de moments forts dans l'activité "**Les Jeudis du patrimoine**".

Huit sorties "visite-conférence" cette année, toutes passionnantes parce que commentées par les conférenciers des musées nationaux.

Découvrir et apprécier les richesses de notre immense patrimoine culturel, c'est le but de cette activité qui propose une visite par mois.

Les deux prochains rendez-vous sont fixés :

- au 6 octobre : les ruines de l'abbaye de Cernay
- au 10 novembre : le château de Monte Cristo, propriété d'Alexandre Dumas, à Port Marly.

Pour plus d'information, contactez moi : Dolly Deron : 01 34 86 34 26

Madame Carter puis Madame Lhuillier ont été les professeurs de langue anglaise. Cours réservé aux adultes ayant déjà certaines connaissances en grammaire et en vocabulaire puisqu'on y favorise surtout la conversation.

Petit groupe fort assidu : les conditions sont donc idéales pour progresser. Au diable la timidité, osons prononcer goud baïe et sink iou comme il se doit !

La responsable du cours est Marie-Claude Verardo 01 34 86 34 90

Il faut maintenant conclure en annonçant une activité nouvelle, celle de la **Peinture sur bois**, le jeudi matin, activité qui ne requiert pas de disposition particulière pour le dessin et qui permettra de donner une vie nouvelle au vieux confiturier qui s'empoussière dans le grenier ou à tout autre objet en bois.

Yolande Robin sera la responsable de l'activité : 01 34 86 34 47

*Je profite de l'occasion pour remercier très sincèrement Monsieur Ghibando ainsi que les membres de son équipe qui ont fait le maximum pour nous "reloger" au mieux durant toute une année.*

*Nous avons investi salle du conseil, salle de motricité, classe de l'école primaire en journée comme le soir, en semaine comme le week-end.*

*Il a fallu composer sans doute mais toutes les activités de notre association ont pu être maintenues au cours de cette année difficile. Nous en sommes fort reconnaissants.*

Après 3 années de fonction, le bureau de Culture et Loisirs a été en partie renouvelé. En voici la composition :

• Présidente	Sylvia Faivre Duboz	01 34 86 38 85
• Vice-présidente	Dolly Deron	01 34 86 34 26
• Trésorière	Barbara Boehringer	01 34 86 33 26
• Vice-trésorière	Yolande Robin	01 34 86 34 47
• Secrétaire	Christiane Lapeyre	01 34 86 32 25
• Vice-secrétaire	Yveline Le Roy	01 34 86 31 70

## VIE PRATIQUE

### La Poste : quel avenir pour notre bureau ?

Monsieur le Maire s'est montré très ferme devant les propositions de la Poste de réorganiser le fonctionnement de notre bureau, suivi en cela par de nombreux Maires des communes rurales du sud Yvelines.

Le 6 juillet dernier, les Maires de 40 communes des cantons de Rambouillet, Saint Arnoult, Montfort l'Amaury et Chevreuse ont exprimé leur profond désaccord avec les projets qui visent à diminuer, voire à supprimer, la présence de la Poste dans un certain nombre de villages.

Ils se sont élevés contre le démantèlement programmé en milieu rural du service public indispensable aux personnes âgées tout particulièrement.

En attendant, notre bureau a été réouvert aux horaires habituels

**Cependant, affaire à suivre .....**



#### Heures d'ouverture

Lundi	: 9h - 12h / 15h30 - 17h
Mardi	: 9h - 12h / 15h30 - 17h
Jeudi	: 9h - 12h / 15h30 - 17h
Vendredi	: 9h - 12h / 15h30 - 17h
Samedi	: 9h - 12h

# DECHETS VEGETAUX "RAPPEL"

Plusieurs solutions sont proposées :

## 1° Faire du composte

2° **Les déposer** dans la benne prévue à cet effet, sur le terrain communal, chemin des Basses Masures, route de Rambouillet. Elle est accessible le samedi matin de 9 h 30 à 12 heures et le lundi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Il est demandé de n'y mettre que des déchets végétaux et surtout pas les sacs en plastique ayant servi à leur transport.

## 3° Utiliser des sacs en papier bio-dégradable de 100 litres

Ces sacs sont vendus en mairie par paquets de 25 au prix de 20 euros le paquet. Ils sont ramassés chaque lundi matin par les services techniques de la commune. Ce service de ramassage se terminera le 15 décembre 2005 et reprendra le 15 mars 2006.

## 4° Les porter à la déchetterie

- déchetterie de Rambouillet : tél. 01 34 83 27 17
- déchetterie de Gazeran : tél. 01 30 88 67 78

## 5° Les brûler

Les débris végétaux peuvent être brûlés dans les jardins entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mars. Il est rappelé que cette opération ne doit occasionner ni gêne ni danger pour les voisins et être effectuée à une distance minimum de 25 mètres de toute habitation.

Par ailleurs, il est formellement interdit de brûler d'autres débris notamment des plastiques et autres produits susceptibles de dégager des substances ou fumées nocives, toxiques et irritantes.

## Taillez régulièrement vos haies

Légalement, la hauteur des haies sur rue ne doit pas excéder 2 m, les branches ne dépassant pas les limites de la propriété. Nous ne saurions trop vous inciter à les rabattre régulièrement pour éviter d'en arriver à des situations difficiles pour tous.

## ENCOMBRANTS

L'enlèvement des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous obtenu en téléphonant au 0800 49 50 61 (numéro vert). Les objets sont à sortir la veille au soir sur le trottoir et de façon à ne gêner ni les piétons ni la circulation.

Les déchetteries permettent de déposer les objets non enlevés par le service des encombrants ou encore les objets non volumineux.

Enfin, il est rappelé que tout dépôt "sauvage" sur le territoire de la commune donne lieu à un procès verbal et est sanctionné par une amende d'un montant de 200 euros.

**Les encombrants acceptés :**  
planches bois, électroménager, meubles, ferraille, literie, revêtements de sols, tapis, sanitaire en fonte acier alu ou inox, porte sans verre, télévision, machine à laver, radiateur, canapé, fauteuil

## Chiens errants, bruyants, agressifs



Nos animaux de compagnie et en particulier les chiens peuvent, bien involontairement, créer de vrais problèmes de voisinage.

Certains maîtres laissent leur chien aboyer pendant des journées entières, d'autres laissent les leurs divaguer, sans surveillance.

Tout cela n'est pas tolérable .... de la part de maîtres aimant leurs animaux.

## Billet d'humeur et d'humour

Saint Léger en déjections canines ...

A Paris, les chiffres sont alarmants : 200 000 chiens "produisent" 16 tonnes de déjections par jour, causant plus de 650 accidents par an et coûtant à la municipalité quelque 70 millions de francs de nettoyage ! Pourtant, il paraît que ça porte bonheur ... Peut-être aux chiens, à leurs propriétaires mais certainement pas à tous ceux qui, un jour ou l'autre, n'ont pu les éviter. Oui, les déjections canines sont une plaie. Non, elles ne sont pas une fatalité. Jusqu'ici peu concerné par ce fléau, notre village souffre à son tour de cette forme de pollution sournoise : nos trottoirs, nos sentes, la pelouse entourant la Mare Gautier nous rappellent que les chiens peuvent aussi être les meilleurs ennemis de l'homme ! Alors, un peu d'attention, de respect, de civisme. La rentrée n'est-elle pas le moment de prendre de bonnes résolutions ?

Un Léodégarien

**Un grand merci à Fernand Moulard, Conseiller Municipal et son équipe, sans oublier les membres de la Commission des fêtes, grâce à qui l'information municipale et associative est distribuée gratuitement tout au long de l'année.**

7. - St-LÉGER-en-YVELINES. - La Poste et le Chêne de la Liberté



## Le Saint Hubert

(face à la poste)

**Café - Bar  
Restaurant**

Réouverture prochaine



## Etangs de Hollande

78610 Saint-Léger/Les Bréviaires

**Tél. : 01 34 86 30 50**

**Fax : 01 34 86 35 60**

*Les jours et heures d'ouverture peuvent être modifiées selon les conditions météo*

Plage de sable - Ping-Pong - Volley  
Pique-nique - Pédalos

**Vélos**

**01 34 86 33 30**

**Baignade surveillée**

**01 34 86 30 50**

**Restaurant**

**01 34 86 36 93**



# BASE DE LOISIRS

**au coeur de la forêt  
de Rambouillet ...**

**... la première  
base verte  
des Yvelines**

